



Paris, le jeudi 24 octobre 2019

## **Publication 2019 de l'Observatoire de la biodiversité végétale en ville : Les politiques « jardins et espaces végétalisés », une priorité pour les territoires**

Les résultats de l'enquête de l'Observatoire de la biodiversité végétale en ville viennent d'être publiés conjointement par l'association Pacte pour le Jardin, VAL'HOR, le GNIS, CDC Biodiversité, Ecocert Environnement et Villes de France. L'objectif est d'améliorer la connaissance mutuelle des politiques de préservation et de développement de la biodiversité en milieu urbain et contribuer ainsi au développement des démarches favorables.

### **Une implication très significative des collectivités territoriales**

Cette nouvelle édition auprès des collectivités s'est avérée un franc succès de participation, témoignant de l'importance accordée par les élus sur ce sujet : 122 villes de plus de 10 000 habitants et intercommunalités ont transmis librement leurs données. Les sujets aussi variés que la gestion des espaces végétalisés, l'urbanisme, les aménagements, et la connaissance de la biodiversité sont abordés en détail dans cette édition. Les résultats de l'enquête mettent en évidence l'évolution en cours dans la manière dont les villes et les intercommunalités travaillent à préserver la biodiversité végétale depuis les dernières municipales.

### **Pour la première fois, des chiffres sur le passage au Zéro Phyto dans les villes**

L'Observatoire de la Biodiversité végétale en ville revient aussi sur les conditions de la mise en œuvre du Zéro Phyto dans les collectivités territoriales. L'objectif Zéro Phyto a franchi une étape majeure au 1er janvier 2017 avec l'interdiction des produits phytosanitaires s'appliquant aux espaces publics. Pour nombre de répondants, l'anticipation a été un avantage significatif puisque 44% n'ont pas vu leur mode de gestion impacté par l'application de la loi. Des mesures similaires avaient déjà été mises en place.

### **Un enjeu à venir, mieux promouvoir la biodiversité végétale auprès des jardins privés**

Parmi les enjeux du prochain mandat, la connaissance des jardins privés et l'accompagnement des particuliers par les collectivités territoriales restent des axes ayant des marges de progrès très conséquentes. Chacun des partenaires va engager prochainement des démarches incitatives pour mieux prendre en compte cet aspect essentiel de la biodiversité végétale en ville, tant sur les espaces publics, collectifs ou partagés que sur la connaissance des jardins privés en ville.

[Lire la synthèse de l'enquête 2019](#)

**Les partenaires de l'enquête 2019 :**

**Pacte pour le Jardin**

Créé en avril 2007, le Pacte pour le Jardin a évolué sous forme d'association le 25 juillet 2012. Il réunit divers composants : associations, fédérations et organismes, mais aussi des entreprises et des particuliers, souhaitant donner plus de place aux jardins dans le quotidien des Français. Le Pacte pour le jardin considère que les jardins et les espaces verts constituent des écosystèmes offrant de nombreux bénéfices : culturels, artistiques et favorables à la biodiversité. L'association œuvre avec ses adhérents, partenaires et sympathisants à sensibiliser l'ensemble des responsables politiques à ces problématiques pour les conduire à prendre des mesures concrètes.

Contact presse : Patrick Mioulane - [patrick@newsjardintv.com](mailto:patrick@newsjardintv.com) – 06 08 42 37 30

**Le Groupe Ecocert**

Engagé depuis près de 30 ans dans le développement de l'agriculture biologique en France et partout dans le monde, le Groupe ECOCERT est devenu le leader mondial de la certification en agriculture biologique et cosmétiques biologiques. Le Groupe est présent dans plus de 130 pays à travers un réseau international de 26 filiales et compte plus de 1 400 collaborateurs. Il encourage les acteurs économiques à adopter des pratiques plus responsables et respectueuses de l'environnement en leur proposant un ensemble de référentiels environnementaux et sociétaux reconnus et exigeants, ainsi que des services de conseil et de formation. Pour en savoir plus: [www.ecocert.com](http://www.ecocert.com)

Contact : Anna Beauchamp [a.beauchamp@giesbert-mandin.fr](mailto:a.beauchamp@giesbert-mandin.fr) - 06 88 94 44 42

**VAL'HOR**

VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPHP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, FNMJ, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr)

Contact presse : Jeanne Defever – [jeanne.defever@valhor.fr](mailto:jeanne.defever@valhor.fr) - 06 22 29 61 37

**Le GNIS**

Le GNIS est l'interprofession des semences et des plants. C'est un espace de dialogue, d'échange et de décision. Le GNIS est au service des familles professionnelles de la filière et des utilisateurs de semences et de plants. Il assure la promotion de la filière en France et à l'étranger.

Cette interprofession est constituée d'élus répartis en 5 collèges représentant les sélectionneurs de variétés, les agriculteurs-multiplicateurs de semences, les producteurs de semences, les distributeurs et les utilisateurs de semences.

Contact presse : Rosine Depoix – [rosine.depoix@gnis.fr](mailto:rosine.depoix@gnis.fr) - 06 66 46 74 70

Créée en 2007, CDC Biodiversité met en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité et en assure la gestion pérenne. Grâce à une triple expertise écologique, foncière et financière, elle engage des actions de restauration et préservation de la biodiversité, et de gestion d'espaces naturels.

Au-delà de son premier métier, opérateur de la compensation écologique, CDC Biodiversité développe également une expertise en matière de biodiversité urbaine. Ses compétences lui permettent de répondre aux enjeux relatifs à la biodiversité et aux services écosystémiques dans les projets immobiliers, de la conception/réalisation à la gestion par de nouvelles approches telles que la prise en compte de la biodiversité ou l'adaptation des espaces extérieurs au changement climatique. Elle a notamment développé des solutions innovantes pour agir : le programme d'actions volontaires Nature 2050, des toitures écosystémisées solaires, ainsi qu'une application numérique à destination des propriétaires de jardins privés pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Contact presse : Isabelle Jullien-Chazal – [isabelle.jullien-chazal@cdc-biodiversite.fr](mailto:isabelle.jullien-chazal@cdc-biodiversite.fr) – 06 86 14 93 15

### **Villes de France**

Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs EPCI qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Contact presse : Bastien Régnier – [bastien.regnier@villesdefrance.fr](mailto:bastien.regnier@villesdefrance.fr) – 06 45 50 45 44